

Pretoria, le 1^{er} mai 2020

Brèves agricoles d'Afrique Australe - n°6/2020

Faits saillants

Afrique du Sud

- COVID-19 – Le secteur agricole désormais pleinement opérationnel, sauf pour les alcools et le tabac
- COVID-19 – La ministre de l'agriculture se félicite du succès des aides aux petits agriculteurs
- La Land Bank en difficultés

Angola

- Troc bétail contre dette avec le Tchad

COVID-19 – Afrique australe

Des mesures de restriction restent mises en place dans l'ensemble des pays de la région. L'Afrique du Sud a commencé à lever le confinement à partir du 1^{er} mai, passant du niveau 5, le plus restrictif, au niveau 4, qui permet une reprise de l'activité de certains secteurs. Cette évolution a des conséquences positives pour l'agriculture, qui en tant qu'activité essentielle, avait été déjà largement préservée. Désormais, toutes les activités agricoles et liées à l'agriculture sont pleinement autorisées. En revanche les ventes d'alcools et de tabac restent prohibées sur le territoire, même si les exportations de vins sont autorisées à reprendre.

Chiffres d'évolution de l'épidémie au 1^{er} mai 2020 :

Afrique du Sud : 5 640 cas détectés, 103 décès

Malawi : 37 cas détectés, 3 décès

Zambie : 106 cas détectés, 3 décès

Angola : 27 cas détectés, 2 décès

Mozambique : 76 cas détectés, 0 décès

Zimbabwe : 40 cas détectés, 4 décès

AFRIQUE DU SUD

❖ [COVID-19] – Le secteur agricole désormais sorti totalement du confinement, sauf pour les alcools et le tabac

Avec les premières mesures de sortie du confinement mises en oeuvre à partir du 1^{er} mai, le secteur agricole retrouve désormais totalement ses marges d'activité normales. [AGRI SA, principal syndicat agricole, se déclare très satisfait que ses demandes aient été prises en compte](#) : les ventes de bétail aux enchères sont à nouveau autorisées (avec un maximum de 50 personnes présentes), de même le transport de machines agricoles lourdes et les activités de construction de bâtiments pour les exploitations agricoles et les activités liées. Les deux seuls secteurs agricoles connaissant encore des restrictions, dues à l'interdiction de vente sur le territoire, sont la viticulture et la production de tabac.

Source : www.agrisa.co.za

❖ **[COVID-19] - La Ministre de l'agriculture se félicite du succès des aides agricoles**

[La Ministre de l'agriculture, de la réforme foncière et du développement rural, Mme Thoko Didiza, s'est félicitée du succès des aides spéciales mises en œuvre en raison de la crise sanitaire.](#) 42 444 dossiers d'aide ont été reçus. L'intention du gouvernement est de distribuer l'intégralité des bons d'achat entre le 23 avril et le 8 mai. Ceux-ci permettront d'obtenir des intrants pour l'agriculture jusqu'à 50 000 rands (2 500 euros) par fermier. Les produits suivants pourront être achetés avec ces bons d'achat : engrais, semences, pesticides, poussins d'un jour, médicaments vétérinaires. La Ministre a indiqué que d'autres programmes d'aide pourraient être annoncés dans les prochaines semaines.

Source : www.dalrrd.co.za

❖ **[COVID-19] – Les exportations de vin peuvent reprendre**

Alors que les ventes d'alcool sur le territoire national restent interdites, le gouvernement sud-africain a autorisé, à partir du 1^{er} mai 2020, les exportations à reprendre. Le transport de vin sur le territoire, pour l'exportation, est désormais possible. [Les organisations professionnelles se sont félicitées de cette évolution.](#) Elles regrettent cependant que la reprise des ventes d'alcool sur le territoire national ne soit possible qu'à la prochaine étape de la sortie du confinement (passage en niveau 3).

Source : www.wineland.co.za

❖ **[COVID-19] – La demande d'œufs en forte hausse.**

[En raison du confinement de la population, la demande d'œufs des ménages a augmenté de plus de 50 %.](#) Cette explosion de la demande dépasse largement les pertes de ventes auprès de la restauration collective. Alors que le prix des œufs avant la crise était en dessous du coût de production, les prix sont dorénavant revenus à un cours satisfaisant pour les producteurs.

Source : www.farmersweekly.co.za

❖ **[COVID-19] – Les exportations d'agrumes en hausse.**

[L'association des producteurs d'agrumes \(Citry's Growers Association of South Africa\) a relevé une hausse très forte des exportations début 2020.](#) 4,5 millions de caisses de 15 kg ont été exportés, soit plus du double par rapport à la même période début 2019 (1,8 million de caisses). En raison de la baisse d'activité en Italie et en Espagne, et de la diminution des exportations de ces pays, les exportations sud-africaines vers la Russie et le Moyen-Orient ont fortement augmenté.

Source : www.farmersweekly.co.za

❖ **La Land Bank en difficultés**

La Land Bank n'a pu honorer certaines échéances et pourrait être déclarée en défaut de paiement. [AGRI SA, principal syndicat agricole, a alerté le gouvernement sur la nécessité de soutenir la Land Bank qui représente environ 30 % des financements à l'agriculture.](#) La Land Bank cherche désormais à mettre en place un moratoire de 12 mois sur ses remboursements de capital et intérêt. [La gouvernance instable de la banque ces dernières années a largement contribué aux difficultés actuelles.](#)

Source : www.businesslive.co.za

ANGOLA

❖ **Troc bétail contre dette avec le Tchad**

Le Tchad, pour régler une dette de 100 millions deUSD envers l'Angola, s'est engagé sur [la fourniture en nature de 75 000 têtes de bétail sur 5 ans.](#) Les trois premiers lots, chacun de 1 167 têtes de bétail,

sont arrivés en Angola. Ils seront destinés à trois provinces du pays (Uije, Malanje, Cuanza Norte) de manière à favoriser le développement de l'élevage.

Source : www.angop.ao

❖ **La pisciculture à l'arrêt**

En raison de l'impossibilité de s'approvisionner en aliments pour la pisciculture, celle-ci est en difficultés dans la province de Lunda Sul. Depuis 8 mois, en raison de restrictions sur les importations, les aliments pour poissons sont impossibles à trouver ou obtenus de manière aléatoire et en quantités insuffisantes. Les entreprises concernées vont donc devoir arrêter leurs activités.

Source : www.angop.ao

ZIMBABWE

❖ **[COVID-19] – Modifications sur les ventes de tabac**

Le Président du Zimbabwe a annoncé que les ventes aux enchères de tabac pourraient être autorisées en dehors de la capitale Harare et organisées de manière plus proche des lieux de production (dans le nord du pays). Le Tobacco Industry and Marketing Board a dû repousser les dates des premières ventes de fin mars au 22 avril en raison de la crise sanitaire. Le secteur du tabac repose sur 146 000 fermiers et 84 % des ventes sont contractualisées. Le reste est mis aux enchères. Après un record de production de 259 000 tonnes en 2019, la production devrait être de 225 000 tonnes en 2020.

Source : www.farmersweekly.co.za

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de l'Afrique Australe.



Clause de non-responsabilité

Le Service Economique Régional de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria

Adresse : Ambassade de France en Afrique du Sud

Rédigées par : Michel Lévêque

Revues par : Bertrand Furno